

**PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU
D'UN MATERIAU PREVU A L'ARTICLE 5
DE L'ARRÊTE DU 21 NOVEMBRE 2002**

Valable 5 ans à partir de la date de délivrance

PROCES-VERBAL N°18-02020 L

et 1 annexe de 5 pages

MATERIAU présenté par : WELTEK
RUE DES PETITES COMBES
ZI DES BATTERSES
01700 BEYNOST, FRANCE

MARQUE COMMERCIALE : Toile de protection 1300°C

DESCRIPTION SOMMAIRE : Satin 100% silice avec enduction vermiculite sur une face
Masse surfacique mesurée : environ 620 g/m²
Epaisseur mesurée : environ 0.6 mm
Coloris : Caramélisé (beige)

RAPPORT D'ESSAI : N° 18-02020_{E1-V1} du 10 Août 2018

NATURE DES ESSAIS : Brûleur électrique
Mesure du Pouvoir Calorifique Supérieur (PCS)

CLASSEMENT : **M 0**

DURABILITE du classement (Article 5 de l'annexe 2) : non limitée a priori

Compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai annexé.

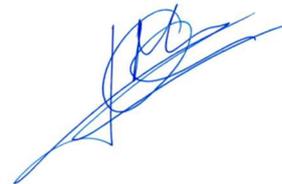
Ce procès-verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L.433-3 l'Ordonnance n°2016-301 du 14 mars 2016 relative au code de la consommation.

NOTA : Sont seules autorisées les reproductions intégrales et par photocopie du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble procès-verbal de classement et rapport d'essai annexé.

A Lyon, le 10 Août 2018



Laure ATCHADE
Ingénieur Tests et Essais



Jean-Marc ORAISON
Responsable Règlementation Feu